



Pénurie de main-d'œuvre

Élections 2021

ÉTAT DE SITUATION

- La pandémie a forcé la sortie du marché du travail de nombreuses personnes pour des raisons sanitaires et a accentué la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs.
- Selon les plus récentes données de Statistique Canada, le nombre de postes vacants au Québec se situe à 146 865.
- En contrepartie, en date d'aujourd'hui, il y aurait encore [72 200 personnes](#) « en chômage et à la recherche d'un emploi » de plus qu'avant la pandémie.
- Il y a lieu d'agir rapidement pour soutenir les secteurs touchés de plein fouet par la pénurie de main-d'œuvre. Cette pénurie est un frein important à la relance économique et se traduit par des fermetures forcées, des pertes de contrats, des annulations d'investissements chez nos entreprises et des employés surchargés. Elle peut même réduire les possibilités d'améliorer les conditions de travail des employés qui sont déjà en entreprises.
- Les prestations spéciales en lien avec la pandémie comme la PCU et la PCRE peuvent avoir un certain impact sur la pénurie de main-d'œuvre, mais ce problème existait avant la crise sanitaire et découle de nombreux facteurs. C'est un problème multifactoriel.
- Un récent sondage démontre que près de 94 % des entreprises au Québec sont confrontées à un enjeu d'embauche. Cette réalité est observée dans tous les secteurs d'activités (manufacturier, touristique et agricole pour ne nommer que ceux-ci), et touche encore plus durement les régions.
- Les pressions liées au manque de travailleurs devraient se faire sentir au moins jusqu'en 2030 au Québec, en raison notamment du vieillissement de la population.
- Le Bloc Québécois propose un panier de mesures pour atténuer le problème de pénurie de main-d'œuvre partout au Québec.

PROPOSITIONS DU BLOC QUÉBÉCOIS

Crédit d'impôt pour les nouveaux diplômés et les nouveaux arrivants en région

- Ajout d'un crédit d'impôt d'une valeur maximale de 3000 \$ par année, jusqu'à concurrence d'une somme cumulative de 8000 \$ pour les nouveaux diplômés et les



nouveaux arrivants qui s'installeront et travailleront dans une région désignée. Les régions désignées sont généralement rurales ou éloignées.

- Le Bloc Québécois a déposé un projet de loi en ce sens au mois de mai 2021. L'objectif est de favoriser l'attraction et la rétention des nouveaux diplômés et des nouveaux arrivants en région.
- En incitant nos jeunes à s'établir en région par le biais d'un crédit d'impôt, on investit non seulement en diversifiant et en enrichissant culturellement nos régions, mais aussi directement dans les milliers de petites et moyennes entreprises régionales, qui pourront plus facilement trouver la main-d'œuvre recherchée.

Valoriser les travailleurs d'expérience

- Les gens de 65 ans et plus qui le peuvent et qui le veulent doivent être encouragés à demeurer sur le marché du travail. Leur expérience doit être mieux valorisée.
- Le taux d'emploi des 60-69 ans au Québec demeure plus faible qu'ailleurs au pays. En 2020, un rattrapage aurait pu représenter un apport de 75 200 travailleurs. Le Bloc Québécois propose :
 - La création d'un crédit d'impôt pour travailleur d'expérience à l'image de ce que fait Québec. Ce crédit d'impôt non remboursable viserait à éliminer l'impôt à payer sur une partie du revenu de travail des travailleurs expérimentés de 60 ans et plus.
 - Faire passer l'exemption de gains de revenu d'emploi ou de travail indépendant de 5 000 \$ à 6 000 \$ aux fins de calculs du Supplément de revenu garanti (SRG). Le SRG est destiné aux personnes de 65 ans et plus dont le revenu est relativement faible. Il s'ajoute à la Prestation de sécurité de la vieillesse (PSV). Or, le SRG diminue rapidement lorsque les revenus augmentent. Le premier 5000 \$ gagné n'a cependant pas d'effet sur les montants de SRG. Nous proposons de rehausser cette exemption de 1000\$.

Revoir la Prestation canadienne de relance économique (PCRE)

- Le Bloc Québécois a été prompt à demander que la prestation d'urgence du Canada (PCU) soit revue afin d'y inclure un incitatif à l'emploi.
- L'économie a commencé à rouvrir depuis un moment déjà. Dans une perspective de relance économique, chaque dollar investi doit être efficace.



- Le gouvernement a le pouvoir de recadrer la PCRE pour qu'elle cible uniquement les secteurs et les travailleurs qui en ont encore besoin tout en la suspendant pour les autres secteurs, sans l'abolir, afin de pouvoir la relancer rapidement au besoin. Entre autres choses, une meilleure coordination entre la PCRE et le financement de la formation (gérée par Québec) devrait être envisagée afin de minimiser le désincitatif à la formation, tout en continuant à soutenir les plus vulnérables.

Virage numérique

- Une tendance se dessine au Québec : les entreprises intensifient leurs efforts pour accélérer le virage numérique. C'est une des façons d'augmenter leur productivité et de contourner le problème de pénurie de main-d'œuvre. Pour profiter de la reprise économique, dans un contexte où l'achat en ligne a explosé, le virage numérique est nécessaire.
- Il faut soutenir et accompagner les PME dans leur virage. C'est une question de compétitivité.
- Le fédéral doit développer une nouvelle stratégie complète du numérique pour aider les PME à surmonter les obstacles à l'investissement et à l'utilisation de nouvelles technologies et pour les soutenir dans l'adoption de solutions pour le commerce en ligne. Cette stratégie devrait comprendre :
 - Des subventions aux PME qui vont chercher des services d'accompagnement numérique auprès fournisseurs chevronnés ;
 - Créer un site Web d'outils numériques pour favoriser la culture numérique ;
 - L'amélioration de l'accessibilité des données publiques pour les entreprises ;
 - Le développement d'une plateforme en ligne facile d'utilisation et conviviale pour les PME pour accéder aux contrats publics du gouvernement fédéral.

Transfert du programme de travailleurs étrangers temporaires à Québec

- Les appels de détresse des entreprises québécoises en manque de main-d'œuvre et qui comptent sur les travailleurs étrangers se sont multipliés au cours de la dernière année
- Les délais de traitement des demandes des travailleurs étrangers n'ont cessé de s'allonger au cours de la pandémie (parfois plus de 6 mois), mettant en péril la survie d'entreprises. C'est un échec lamentable du gouvernement sortant à soutenir



les entreprises d'ici. Lorsque des agriculteurs québécois perdent des récoltes entières par manque de main-d'œuvre, il y a lieu de s'insurger.

- Nonobstant la pandémie, le programme tel qu'on le connaît est d'une complexité sans nom, notamment en raison de la multiplication d'études d'impact sur le marché du travail que doit soumettre l'employeur et les exigences en matière de données biométriques.
- Le Bloc Québécois réclame le rapatriement du programme au Québec, mieux placé que quiconque pour cerner les besoins spécifiques en matière de main-d'œuvre des entreprises sur son territoire.

Recherche et développement

- Bonifier les crédits d'impôt en recherche et développement afin de stimuler l'innovation ;
- Instaurer un crédit d'impôt pour l'automatisation et la robotisation dans le secteur manufacturier, comme le fait Québec, à des fins de gains de productivité.

Transferts en santé

- La santé est l'un des secteurs où le besoin de personnel est le plus criant. Pour permettre à Québec d'embaucher plus de personnel, il n'y a qu'une solution viable : que le gouvernement fédéral augmente ses transferts en santé de manière durable et sans conditions afin qu'ils couvrent 35 % des coûts au Québec.